

CERTIFICATION ACAD – Académie des administrateurs

Marianne Chapuis – Albergo Diffuso SA

Comment Gérer le conflit d'intérêts au sein d'un conseil d'administration

Les conflits d'intérêts dans un conseil d'administration ne peuvent pas totalement être supprimés. Comment faire pour les éviter et comment les gérer surtout si cela devait arriver ?

Lors de la constitution d'une société ou lorsqu'une personne devient administrateur, il faut veiller à ce que tout soit clair avec les membres du conseil d'administration, par exemple :

- Régler ses affaires personnelles et professionnelles pour éviter autant que possible les conflits d'intérêts
- Mentionner le principe de rémunérations clairement et précisément
- Délégation précise des tâches et responsabilités

Une charte de gouvernance ou une convention d'actionnaires peut permettre d'éviter de tels conflits, elle doit être précise et indiquer clairement la volonté du conseil d'administration et de ses membres.

Il ne faut pas oublier que dans la vie il n'est pas possible d'éviter tout conflit, lorsque l'on est administrateur, notre rôle est de gérer les conflits d'une manière professionnelle et d'en parler ouvertement au président, voir à la totalité du conseil d'administration. Il faut aussi être prêt à gérer un conflit d'intérêts.

Si un conflit survient, le conseil d'administration au grand complet devrait se préparer à la gestion de cette crise. Il faut donc prévoir l'imprévisible et avoir un scénario en cas de crise suite à un conflit. S'y préparer et savoir que tout n'est pas évitable est une des meilleures façons pour avoir moins de conflits.

Porrentruy, le 25.05.2018/mc